

APPEL A TOUS LES PARENTS DU LYCEE PAUL ELUARD POUR UNE JOURNEE LYCEE DESERT LE MERCREDI 04 JANVIER 2017

Au lycée Paul Eluard, nos enfants bénéficient d'une communauté éducative engagée, soucieuse de leur réussite et qui s'efforce de répondre au mieux à leurs besoins. Cependant, les personnels du lycée sont inquiets pour l'avenir. En effet, dans une lettre datée d'avril 2016, la ministre de l'Éducation nationale avait décidé d'exclure les lycées de l'éducation prioritaire (dispositif ZEP) dès la rentrée 2017. Cela risque de bouleverser très concrètement la scolarité de nos enfants en augmentant le nombre d'élèves par classe, en diminuant le nombre de cours en groupes de 15 ou 20 élèves, en faisant disparaître des dispositifs de soutien aux élèves, etc.

Depuis septembre 2016, **les personnels et les parents d'élèves sont mobilisés pour défendre l'éducation prioritaire en lycée. Ce mouvement est de plus en plus massif** : plus de 90 lycées à travers la France sont aujourd'hui investis dans ce combat. Malgré nos nombreuses interpellations et les importants mouvements de grève, **le ministère n'a jamais apporté de réponse** claire et satisfaisante à nos interrogations :

- Confrontée à une mobilisation de plus en plus massive, la ministre s'est contentée dans un premier temps de promettre le maintien temporaire des indemnités pour les enseignants exerçant dans ces lycées.

- Elle s'est ensuite déclarée favorable à une **réforme de l'éducation prioritaire** au lycée mais en **repoussant** celle-ci au **prochain quinquennat**, alors que la publication d'une carte de l'éducation prioritaire pour les lycées est promise depuis 2014.

- Enfin, elle annonce le maintien des moyens supplémentaires spécifiques aux lycées de l'éducation prioritaire et promet d'y créer **450 nouveaux postes**. Mais ces annonces sont une **imposture** car le **ministère refuse de publier une liste des établissements concernés** et on n'a aucune idée de l'ampleur des moyens qu'il compte déployer sur ces établissements. Par ailleurs, ces décisions **ne concernent que la rentrée 2017**. A plus long terme, le lycée Paul Eluard perdrait ces moyens.

Ces réponses sont vraiment inacceptables, mais elles montrent que **le ministère craint la mobilisation des personnels et des parents d'élèves**. C'est pourquoi il tente d'étouffer le mouvement en proposant de petites et trompeuses concessions.

Nous continuerons donc à nous battre aux côtés des personnels éducatifs du lycée Paul Eluard pour exiger du ministère la publication d'une carte élargie des lycées en éducation prioritaire, associée à des moyens contraignants et pérennes, avant le 1^{er} janvier 2017. Cela fait plus de deux ans qu'une nouvelle carte est promise, il ne peut être envisageable qu'elle soit encore repoussée de plusieurs mois, voire plusieurs années.

Les personnels éducatifs seront **en grève le 3 janvier** si d'ici là, la Ministre n'a pas donné de réponse satisfaisante.

Nos enfants méritent les meilleures conditions de travail, et d'avoir toutes les chances de leur côté pour réussir leur scolarité. Nous ne devons pas nous résigner à voir la qualité de l'éducation proposée à nos enfants sacrifiée pour quelques économies.

**POUR SOUTENIR LES PERSONNELS ÉDUCATIFS, POUR SAUVEGARDER
L'AVENIR DE NOS ENFANTS, NOUS VOUS PROPOSONS DE NE PAS ENVOYER
VOTRE ENFANT AU LYCÉE LE MERCREDI 4 JANVIER.**

Les représentants des parents d'élèves (FCPE) du lycée Paul Eluard

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : fcpe.lycee.paul.eluard@gmail.com, à consulter la page Facebook « Touche pas ma ZEP » : <https://www.facebook.com/touchepasmazep/> ou le compte Twitter : <https://twitter.com/tpamz>